



Arrêt maladie pendant préavis suite à démission

Par **loulou75019**, le **15/11/2010 à 10:46**

Bonjour,
Actuellement démissionnaire sous le régime de la convention Syntec, il me reste 1 mois et demi de préavis à effectuer.
En ce moment je suis malade et très fatigué, j'aimerais m'arrêter un peu en maladie.
En cas d'arrêt maladie, mon préavis court-il toujours, ou est-il prolongé au même titre que lors de la prise de congés payés ?
Je ne peux absolument pas me permettre de prolonger mon préavis, voilà pourquoi je pose cette question...
Merci par avance pour votre aide

Par **DSO**, le **15/11/2010 à 14:55**

Bonjour,
La maladie ne prolonge pas le préavis. Ce dernier prendra fin à la date prévue.
Cdt,
DSO